

Je vous remercie chaleureusement d'avoir répondu à notre invitation, et je vous présente, au nom du Conseil Municipal, tous mes vœux pour cette nouvelle année. Que 2016 soit, pour vous et vos proches, synonyme de bonheur, de santé, et de réussite dans toutes vos entreprises.

Si nous sommes réunis ce soir à l'occasion d'une cérémonie qui se veut festive, je ne peux m'empêcher, en évoquant 2015, de penser aux tragiques événements qui l'ont endeuillée et qui laisseront une marque indélébile dans la mémoire collective, conséquences des actions fanatiques d'une bande de tueurs illuminés qui tirent profit de l'interprétation restrictive et obtuse d'une religion prônant à la base la tolérance, la solidarité et la fraternité.

Que penser aussi de tous ces pauvres gens contraints de s'exiler vers la communauté européenne, des gens comme vous et moi, avec un foyer, un travail, une famille, et dont le seul crime a été de ne pas adopter leurs idées ?

Bien sûr ! Ils nous arrivent par centaines et nous ne savons pas quoi en faire ! Bien sûr ! Le travail et l'argent manquent pour les accueillir ! Mais souvenez-vous, il n'y a pas si longtemps, en France, l'exode de 1940 a jeté sur les routes des milliers de personnes, Belges, Hollandais, Français et même Allemands, chassés par la dictature nazie ! Les mêmes causes produisent les mêmes effets. L'intolérance est un fléau que nous ne pouvons pas laisser se développer.

Vous vous demandez sans doute pourquoi j'évoque ce sujet si délicat dans un discours qui ne devrait porter que sur des généralités d'ordre local. C'est tout simplement parce que ce fléau se développe aussi dans notre village, dans une bien moindre mesure, fort heureusement, mais qui m'a contrainte à tenir de plus en plus souvent un rôle de médiateur dont je me passerais volontiers. Cette intolérance se traduit dans notre commune par des querelles de voisinage sur des motifs aussi futiles que le chant d'un coq, des portières qui claquent ou un chat traversant un jardin. A une époque où chacun est prêt à dévoiler sa vie intime sur les réseaux sociaux, mais incapable de dire bonjour à ses voisins, je continue de penser qu'un simple dialogue raisonnablement mené peut désamorcer bien des conflits.

Se rencontrer, discuter, apprendre à se connaître, tel est d'ailleurs le but des diverses activités mises en place tout au long de l'année par la municipalité, aidée en cela par l'association « les Allains des bois ». Il va de soi que les manifestations organisées ne peuvent pas systématiquement intéresser l'ensemble de la population, mais les organisateurs bénévoles continueront de faire le maximum pour que notre village reste une structure vivante et attractive, et ce, avec les maigres moyens qui sont les leurs. Il ne tient qu'à chacun d'entre nous de venir y participer.

Ceci étant dit, passons maintenant à la rétrospective de l'année écoulée qui, sans être un grand millésime n'en a pas été pour autant une coquille vide.

Dans le domaine des ressources humaines tout d'abord, avec l'arrivée de Sébastien, embauché au mois d'avril dans le cadre des contrats aidés, pour assister Benoit dans les tâches les plus pénibles ou impossibles à réaliser en monôme (entretien des espaces verts, travaux en hauteur ou port de charges lourdes par exemple).

Dans le domaine des travaux, ensuite, avec l'achèvement fin janvier de la dissimulation des réseaux dans les rues Michel Chartier, du calvaire et résidence St Paul. Financée grâce au contrat triennal 2012/2014

et subventionnée à 80% par le Département et la Région, elle était un prolongement logique de la dissimulation réalisée en 2009/2010. Le nord du village est maintenant doté de réseaux neufs et d'un éclairage performant, hormis la rue des écoles et une partie de la résidence St Marc qui feront, dans la mesure du possible, l'objet d'un prochain projet.

Pour clore l'enveloppe de ce contrat, une opération de dérasement d'accotements était effectuée au début de l'automne entre Allainville et Erainville, entre Allainville et Obville, et en direction d'Hattonville. Les virages de Souplainville ont de plus nécessité la pose de bordures pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales et limiter les dégradations dues au croisement des véhicules.

Travaux toujours avec la rénovation du cimetière, qui démarrait dès juillet par la restauration de son portail, réalisée par notre duo d'agents techniques, puis courant août avec l'abattage des arbres, sujet à polémiques, mais qui s'avérait indispensable au vu des dégâts occasionnés aux sépultures voisines par les racines, et des baies rouges qui tachaient irrémédiablement les pierres tombales. Seul sera conservé celui offert il y a quelques années par le conseil général. La création des allées et espaces verts a débuté depuis peu et devrait se prolonger jusqu'au printemps. Ce chantier a pu voir le jour grâce à l'intervention de notre député Mr Poisson, qui a permis le déblocage de fonds issus de la réserve parlementaire, soulageant ainsi le financement communal. Je lui adresse mes remerciements sincères pour ce concours qui va permettre de donner à notre cimetière l'allure d'un lieu de recueillement enfin digne de ce nom. Je rappelle toutefois que l'entretien des tombes est du ressort des familles, et que la mairie a tous pouvoirs pour éliminer les ornements à l'abandon ou présentant un danger pour le public.

Début septembre, le monument aux morts a pu être enfin déplacé, et se dresse fièrement aujourd'hui sur la place de l'église, évitant ainsi la dangereuse traversée de la RN191 par les défilés commémoratifs. Dans les prochains mois, des parterres fleuris viendront l'entourer. Ce projet avait déjà été envisagé par les précédentes municipalités depuis de nombreuses années et toujours reporté faute de financement. Mais l'agence du Crédit Agricole de Dourdan, en nous proposant sa participation, a permis d'en assurer ainsi la réalisation. Je tiens donc à remercier chaleureusement son conseil d'administration, et en particulier Mr Aubert, à l'origine de cette décision, pour l'intérêt qu'ils portent à notre commune.

Au début de l'automne, l'église a fait l'objet de sérieux travaux d'entretien qui consistaient, d'une part en un nettoyage du clocher, envahi au rez-de-chaussée par un impressionnant amas d'objets divers (mobilier cassé, banderoles, drapeaux), stockés là depuis des dizaines d'années pour je ne sais quelles raisons et juste bons à alimenter un toujours possible incendie, et d'autre part en un traitement en profondeur des boiseries rongées par les insectes, traitement qu'il faudra certainement renouveler cette année pour assurer une éradication définitive de ces petites bêtes. Il va de soi que tout apport de mobilier supplémentaire devra subir une inspection rigoureuse avant sa mise en place, afin d'éviter une nouvelle contamination. Une grosse journée aura suffi aux bénévoles venus en renfort de Benoit et Sébastien pour venir à bout de ces opérations, qui leur ont douloureusement rappelé toutefois qu'ils n'ont plus 20 ans et que l'huile de coude commence peut-être à figer dans leurs articulations...

J'aimerais aussi vous signaler que l'église a ouvert ses portes pour la 1<sup>ère</sup> fois en septembre à l'occasion des journées européennes du patrimoine, puis en décembre pour admirer la superbe crèche de

noël fabriquée de toutes pièces par Patrice, avec l'aide du petit Nicolas. J'espère que les visiteurs auront su apprécier à sa juste valeur la finesse de cette réalisation. Le succès de ces manifestations, bien que modéré, a tout de même dépassé nos prévisions, et nous envisageons donc cette année la possibilité de quelques concerts.

Si l'église est par définition un lieu de culte, je suis toujours étonnée de voir que la plupart des volontaires pour les interventions dans cet édifice n'en sont pas pour autant les principaux utilisateurs, loin s'en faut... Les pratiquants sont donc aussi les bienvenus pour assurer les travaux ingrats comme le ménage ou l'entretien courant de ce qu'ils devraient considérer un peu comme leur... résidence secondaire...

Certains d'entre vous ont pu être gênés par la fermeture de la route menant d'Obville à Chatignonville durant plusieurs semaines. En effet, les rampes d'accès au pont de l'A10 nécessitaient d'importants remaniements en raison d'un risque d'effondrement détecté à la suite de sondages du sous-sol. Cofiroute a donc décidé dans l'urgence de prendre en charge leur confortement en profitant de conditions météo relativement favorables. Un réseau de drainage et d'évacuation des eaux pluviales a été installé et, après la réfection de chaussée sur une quinzaine de mètres de part et d'autre de l'ouvrage, tout est rentré dans l'ordre, en principe pour quelques décennies.

Il manque, pour évoquer l'année écoulée, la rénovation de l'ancien logement à l'étage de la mairie. Restaurée par nos agents techniques pendant les jours où le temps ne se prêtait pas aux activités en extérieur, la dernière pièce à traiter est maintenant terminée, et après la pose de nombreuses étagères, elle a été confiée aux « Allains des bois » pour le rangement de leur matériel.

Enfin, pour en terminer avec 2015, je tiens tout de même à vous signaler, sans un petit brin de fierté, que nos finances continuent de rester saines, notre budget équilibré et notre endettement nul, ce qui, en ces temps difficiles, est assez rare et se devait d'être mentionné.

Quels sont nos projets en 2016 ?

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en est maintenant à la phase d'étude par un cabinet spécialisé. Institué par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (loi SRU) du 13 décembre 2000, il remplacera le Plan d'Occupation des Sols (POS). C'est le document d'urbanisme le plus important. Il organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, coefficient d'occupation des sols, prescriptions architecturales, etc... Très complexe, il nécessite aussi de connaître les attentes des habitants. C'est pourquoi un cahier de suggestions a été mis à disposition du public depuis le 30 novembre en mairie. Chacun peut, aux heures de permanence, apporter ses idées, remarques ou souhaits. La préparation du document final demandera plusieurs mois, voire plus d'un an.

Nous allons prochainement nous pencher sur la possibilité de terminer la dissimulation des réseaux dans le village, c'est-à-dire la partie nord dont je vous parlais il y a quelques minutes, et la partie sud de la rue Michel Chartier, ruelle d'Authon comprise. Tout dépendra des subventions que nous pourrions obtenir, si toutefois il en existe encore...

Je vous parle depuis 2009 du projet d'implantation d'un parc éolien déposé par EDF Energies Nouvelles. Après avoir, fin 2014, reçu des services préfectoraux l'autorisation d'exploiter, l'opérateur est à ce jour bloqué par un recours déposé au tribunal administratif. En attente de jugement, le dossier est donc suspendu pour une durée indéterminée. Bien que loin de faire l'unanimité, ce parc offrirait pourtant à la commune une rentrée d'argent non négligeable. Aujourd'hui, le seul témoin de ce projet est le mât de mesure des vents, édifié le printemps dernier à Souplainville, à ne pas confondre avec un relais de télévision.

Télévision... Tiens donc ! L'enchaînement est tout trouvé car nombreux sont nos concitoyens qui se plaignent de la mauvaise, voire de l'absence totale de réception certains jours. Il semble que ce problème soit spécifique au mode hertzien (par le traditionnel râteau qui trône sur les toits de nos maisons). Il est vrai que depuis la mise en service de la TNT en mars 2011, la qualité est pour le moins aléatoire. A la veille du basculement vers la Haute Définition, dont nous vous avons averti dans les derniers numéros de la gazette, nous envisageons de faire circuler un questionnaire qui nous aiderait à mettre en place une requête aux autorités compétentes. A ma connaissance ce dysfonctionnement existe également sur une bonne partie du territoire de la CAPY et mérite d'être corrigé rapidement. En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, et à l'heure du « tout numérique » il est tout à fait inimaginable de recevoir la télévision plus mal qu'à l'époque de « bonne nuit les petits », et ce, à 70km de la capitale !

Le sujet que je vais aborder maintenant doit retenir toute votre attention. Lorsque j'ai débuté dans mes fonctions, en 2008, je me doutais bien qu'il y aurait des moments délicats à gérer, et l'Etat, dans sa grande mansuétude, s'avère en être un des plus grands pourvoyeurs. En effet, à coups de réformes que je qualifierai de passablement étudiées, le Législateur place les petites communes dans des situations de plus en plus difficiles. Après la réforme des rythmes scolaires, sur laquelle je vous exprimais mes réserves l'an passé, c'est maintenant l'application de la réforme des territoires (dite loi « NOTRe »), dont je vous présentais les grandes lignes l'année dernière également, qui me plonge dans une colère viscérale. La 1<sup>ère</sup> phase, qui concernait la fusion des régions, montre déjà combien il va être difficile de réunir des populations qui n'ont souvent que très peu d'intérêts communs. Si dans son principe, cette réforme est censée entraîner d'importantes économies budgétaires, la réalité semble bien différente. L'argent du contribuable ne coûte pas cher à nos grands élus au vu de certains bâtiments neufs, déjà obsolètes à la veille de leur inauguration comme à Clermont Ferrand (80 millions d'euros), ou encore de certains conseils régionaux qui envisagent des rotations de leurs réunions dans les locaux des anciennes préfectures, au prix de déplacements incessants des personnels et des documents, tout cela pour ne pas vexer les habitants (et surtout les élus) privés de leur administration. Si en plus, comme je l'ai entendu récemment à plusieurs reprises, les réductions d'effectifs risquent de ne pas être aussi conséquentes que celles prévues par le gouvernement, je me demande sur quoi vont porter les fameuses économies.

Vous vous dites, je le vois dans vos yeux, « Mais qu'est-ce qu'elle nous raconte ? » Il est vrai que ce sujet semble bien éloigné de nos petits soucis d'ordre local, mais sachez que la 2<sup>e</sup> phase de la loi « NOTRe », qui suit exactement le même processus, va nous frapper de plein fouet, et avec des conséquences qui risquent fort de ne pas provoquer votre enthousiasme ! Cette seconde partie de la réforme territoriale, en cours de réalisation, s'attaque maintenant aux communes et aux communautés de

communes. Je vous annonçais l'an passé que la CAPY n'atteindrait sans doute pas l'âge adulte, je peux aujourd'hui vous confirmer qu'elle aura tout juste le temps d'arriver à l'adolescence puisque Mr le Préfet a décidé l'intégration de la CAPY dans la CART (Rambouillet Territoires) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Nous serons de fait absorbés dans une structure représentant géographiquement 1/3 du département des Yvelines, dans laquelle résideront plus de 70 000 habitants et dont la gestion dépendra d'un conseil de communauté d'environ 80 personnes.

Une expression latine dit « Dura Lex, Sed Lex » (Dure est la loi, mais c'est la loi), en voici une démonstration on ne peut plus évidente. Je me prépare donc à participer activement au réchauffement climatique en parcourant de nombreux km (la COP21 prend un coup dans l'aile) pour aller tenter de défendre nos intérêts face à des gens qui, pour certains, ignorent l'existence même de notre commune.

L'année 2016 va certainement être fertile en réunions préparatoires afin d'accorder nos violons sur des compétences actuellement très différentes. Mais on ne m'empêchera pas de penser qu'à vouloir tout casser, on finit sur des ruines. Je suis consciente que ces propos risquent de contrarier certains de mes invités, mais la langue de bois n'a jamais été mon fort et je n'ai aucune ambition politique...

Pour terminer sur un sujet beaucoup plus léger, nous avons eu, il y a quelques jours la visite d'un historien spécialiste des collectivités territoriales, qui se propose d'écrire un livre sur l'histoire d'Allainville. Son projet nous a semblé intéressant et nous sommes tombés d'accord sur l'élaboration d'une maquette qui pourrait aboutir dans environ 2 ans à un livre en édition limitée. Je vous tiendrai informés de l'avancement de ce projet et de la suite qui lui sera donnée.

La teneur de cette allocution vous aura semblé aigre-douce cette année encore, et peut-être même plus aigre que douce, mais les sujets traités n'invitent pas forcément à une hilarité forcenée. Pourtant ils ne m'empêcheront pas de remercier gaiement et chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidé et soutenu en 2015, à savoir :

- Assunta, pour qui le rôle d'adjointe est devenu un travail à plein temps et pour qui la retraite n'est plus qu'un souvenir
- Mes petites abeilles : Sylvia, Fernanda et Jacqueline, les animatrices des rythmes scolaires, Danielle et Claudine, les bibliothécaires, dont l'enthousiasme à faire vivre la ruche communale ne se dément pas
- Mes gros bourdons : Robert, Gérard et Hervé, qui avec l'arrivée de Joël vont bientôt former une escadrille, ainsi que Patrice que les enfants ont surnommé « Mario » à cause d'une ressemblance assez frappante avec un certain plombier bien connu des amateurs de jeux vidéos
- le Centre Communal d'Action Sociale, dont les membres traitent toujours avec le même sérieux les dossiers d'aide aux personnes en difficultés,
- le Centre Intercommunal d'Action Sociale, dont le personnel s'occupe chaque jour du portage des repas et des soins aux personnes âgées isolées
- l'association « les Allains des bois », qui anime régulièrement la vie du village
- les sapeurs-pompiers et les gendarmes d'Ablis, qui assurent notre sécurité avec efficacité, et avec qui nous entretenons toujours des relations aussi cordiales que constructives
- et bien sûr, l'équipe municipale, employés et élus

A tous, merci